

début de cette œuvre de destruction qui se serait peut-être étendue à tout l'édifice, si la mort d'un des démolisseurs qui se brisa le crâne sur le pavé du parvis, n'eût arrêté ses frères. Au grand étonnement de ses concitoyens, M. Alfred Bon a légué par son testament, une somme de 20,000 francs pour le rétablissement du clocher de Notre-Dame, dans les conditions monumentales qu'il offrait avant la révolution, stipulant dans le même acte que, si ce capital ne suffit pas pour la réédification projetée, il soit placé à rentes jusqu'au moment où, par l'accumulation successive des intérêts, il se sera élevé assez haut pour couvrir la dépense. Sa volonté posthume, expressément manifestée, est que le clocher de cette église paroissiale de Notre-Dame où il avait été porté en naissant et où ses restes mortels ont été déposés avant d'être mis dans leur dernière demeure, redevienne tel que l'avaient élevé nos pères, en harmonie parfaite avec les dimensions du vaisseau qu'il couronne et la belle place qu'il ombrage. Quand M. A. Bon se promenait, solitaire et recueilli, dans cette verdoyante campagne si pleine de quiétude et de paix, qui entoure la cité de Bourg, ses yeux cherchaient en vain à l'horizon l'ancienne coupole du clocher de Notre-Dame. Sa réédification fut une des principales idées fixes de M. Bon ; son legs est la muette expression de tout ce qui se passait dans le sanctuaire intime de son cœur, à l'endroit du clocher de Bourg : c'est là vraiment une donation intelligente, que la population a reçue avec gratitude et n'oubliera pas. Espérons, nous aussi, que le vœu filial de M. A. Bon ne tardera pas à s'accomplir. Les moyens de reproduction de l'ancien clocher de Bourg sont faciles. M^{me} veuve Bottier possède une élévation du monument, d'après laquelle fut donné le dessin qui a paru dans l'*Album de l'Ain*. Il en existe encore une représentation fidèle dans le magnifique ouvrage intitulé : *Voyage pittoresque de la France*, dédié au roi (Paris, 1784 — de l'imprimerie de Monsieur), qui malheureusement n'a pas été achevé.

II.

L'église jadis cathédrale de Notre-Dame de Bourg coupe, avec